

PROGRAMME DE FORMATION LES ACTEURS DE LA FINANCE NUMÉRIQUE

CATÉGORIE DE LA FORMATION : Formation annuelle continue

OBJECTIFS ET PRÉSENTATION

La formation "Les acteurs de la finance numérique" délivrée par l'institut Juriscampus a pour objectif d'apporter un premier niveau d'expertise sur les crypto-actifs. Il s'agit du deuxième bloc de la formation Finance numérique comprenant 4 blocs de formation. Ce module peut être suivi de manière autonome.

Cet investissement a connu un essor important ces dernières années. C'est pourquoi les CGP, les CIF, ainsi que tous les professionnels de la gestion de patrimoine doivent être en capacité de répondre aux interrogations de leur client afin de les conseiller au mieux.

Objectifs de la formation :

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les acteurs de la finance numérique.

PUBLIC VISÉ ET MODALITÉS D'ADMISSION

- Public visé : Les conseillers en gestion de patrimoine, les conseillers en investissements financiers, les professionnels, les étudiants de master, à toute personne souhaitant certifier ses connaissances en Finance numérique.
- Prérequis :
Préalablement à cette formation, le participant devra :
- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le programme de formation **Les acteurs de la finance numérique** représente un volume horaire d'enseignement de **5 heures**.

Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD.

Cette formation est éligible aux statuts suivants :

- 1h IAS/DDA
- 1h IOBSP

Informations complémentaires

- IAS/DDA : Assurances divers : 1
- IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1

Modalité pédagogique : Distanciel asynchrone

MODALITÉS DE SUIVI

Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation de 5 heures est une formation en e-learning délivrée sur une plateforme pédagogique.

La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques ainsi que des exercices d'accompagnement.

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN OEUVRE

L'évaluation prend la forme d'un QCM composé de 20 questions et d'une durée de 25 minutes.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- **Direction :** Nicolas ESPLAN et Alexandre LESAULT, Directeurs JurisCampus, Docteurs en droit

- **Comité de perfectionnement :** Présidé par Jean-Marc Moulin (Professeur des universités).
Bruno Delpeut (CEO Stelaris), Chloé Desenfans (CEO Blockchain Process Security), Nicolas Marchesse (CEO Blockchain Process Security), Matthieu Quiniou (Avocat à la Cour d'Appel de Paris).
- **Responsable des épreuves :** Corinne BASTIER

VALIDATION DE LA FORMATION

Pour obtenir le certificat en finance numérique il faut obtenir au moins 80% de bonnes réponses au QCM.

ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION À DISTANCE

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Corinne BASTIER
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30- 12h00 et de 14h00-17h30 par téléphone 05 62 88 28 43 sur rendez-vous (pris par mail), par mail à l'adresse coach@juriscampus.fr ou sur la plateforme de formation pédagogique via le forum.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée etc.
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques

Les régulateurs

Les émetteurs et souscripteurs de jetons

- Les exchanges centralisés et décentralisés
- Les organisations autonomes décentralisées (DAO)

Les intermédiaires en biens divers

